



**Comité interministériel pour la coopération au développement (CID)
Procès-verbal de la réunion du 25 avril 2013**

Base légale :

- Loi du 9 mai 2012 modifiant la loi modifiée du 6 janvier 1996 sur la coopération au développement et l'action humanitaire
- Règlement grand-ducal du 7 août 2012 fixant la composition et le fonctionnement du Comité interministériel pour la coopération au développement

Liste de présence :

SCHOMMER Martine	Président, Direction de la Coopération, MAE	<input checked="" type="checkbox"/>
BACKES Yuriko	État	Excusée
BERG François	Direction de la Coopération, MAE	<input checked="" type="checkbox"/>
BRITZ Joseph	Éducation Nationale	Excusé
DELVAUX Léon	Direction de la Coopération, MAE	<input checked="" type="checkbox"/>
ENGELDINGER Roland	MAE, Direction 2	<input checked="" type="checkbox"/>
FABER Léon	MAE, Direction 2	Excusé
FRANCK Pierre	Économie et Commerce extérieur	<input checked="" type="checkbox"/>
GEHL Georges	Développement durable et Infrastructures	Excusé
GENGLER Bob	Fonction publique	<input checked="" type="checkbox"/>
GOERENS Pierre	Service des Médias et des Communications	<input checked="" type="checkbox"/>
JACOBY Arsène	Finances	Excusé
KASS Ralph	Égalité des Chances (suppl.)	Excusé
NEYENS Michel	Famille	<input checked="" type="checkbox"/>
OLINGER Jean	Inspection générale des Finances	Excusé
PESCH Elisabeth	Direction de l'Immigration (suppl.)	Excusée
PROMMENSCHENKEL Sylvie	Direction de l'Immigration	Excusée
SCHLIM Romain	Administration du personnel de l'État (suppl.)	Excusé
SCHROEDER Isabelle	Égalité des Chances	<input checked="" type="checkbox"/>
SCHWEICH Claude	Agriculture	<input checked="" type="checkbox"/>
THILL Jacques	État (suppl.)	Excusé
WAGENER Raymond	Inspection générale de la Santé	Excusé
WAGENER Yolande	Santé	Excusée
WEYRICH Marc	Logement	<input checked="" type="checkbox"/>
ZECHES Barbara	Culture	<input checked="" type="checkbox"/>

En guise d'introduction, la Présidente salue la bienvenue aux délégués et s'excuse pour les reports de dernière minute pour la tenue de la réunion, qui sont principalement dus à des déplacements imprévus en Afrique.

Pour la réunion au mois de juin prochain, un projet de calendrier prévisionnel sera distribué aux délégués afin de fixer les réunions pour le deuxième semestre de l'année courante.

1) Approbation de l'ordre du jour :

L'ordre du jour proposé est accepté par les membres du CID. Deux points d'information relatifs aux biocarburants (Direction de la coopération) et à la Conférence de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture à Rome (Ministère de l'agriculture) sont ajoutés sous le point « Divers ».

2) Rapport annuel de la Coopération luxembourgeoise pour l'année 2012

Un projet de rapport relatif aux activités du Comité interministériel pour la coopération au développement au cours de l'année 2012 a été distribué aux délégués avant la réunion. Les modifications et commentaires quant au projet de rapport suggérés par différents délégués avant et pendant la réunion seront intégrés dans la version révisée qui sera envoyée aux membres du CID pour approbation d'ici lundi soir.

La Présidente explique que ce rapport d'activités ne comprend qu'un résumé des sujets abordés au cours de l'année dernière, et plus particulièrement le sujet relatif à la cohérence des politiques. Ceux qui souhaitent obtenir un rapport détaillé des discussions du Comité au cours de l'année 2012, peuvent consulter les différents procès-verbaux sur le site internet de la Coopération luxembourgeoise.

La Présidente informe qu'une fois le rapport approuvé, celui-ci sera intégré dans le rapport annuel 2012 de la Coopération luxembourgeoise, conformément à la nouvelle loi et du nouveau règlement grand-ducal sur la Coopération au développement.

La publication du rapport d'activité 2012 de la Coopération est prévue fin juin 2013, soit quelques mois avant les assises de la coopération, qui auront lieu au mois de septembre 2013, et le discours du Ministre à la Chambre des députés sur la Coopération luxembourgeoise, prévu au mois d'octobre prochain.

3) Questionnaire sur le commerce équitable

Le Comité analyse le projet de note sur la consommation des produits issus du commerce équitable au sein des ministères, administrations communales et établissements publics qui sera présentée prochainement aux membres du Conseil de gouvernement. Cette note a été

préparée sur base de la note concernant la première évaluation des questionnaires. Elle est pourtant plus neutre.

Cette note, accompagnée d'une lettre de couverture, sera présentée par le Ministre de la coopération aux membres du Conseil de gouvernement les constatations faites, ainsi que les conclusions et quelques recommandations. Comme l'objectif de recourir davantage de produits équitables figure dans le programme gouvernementale, la Présidente juge utile de ne pas seulement préparer une note en vue d'informer le Conseil de gouvernement mais d'aller plus loin en y incluant également des recommandations.

Les membres du CID seront tenus au courant de la date de la présentation du sujet au Conseil.

A noter encore qu'une note similaire à la note d'évaluation, ainsi que les différents questionnaires reçus par les différents ministères, administrations communales et établissements publics, seront transmis prochainement à l'ONG Fairtrade.

4) Divers

- Biocarburants

La Présidente informe le Comité que le ministère vient de recevoir le rapport du Rapporteur spécial des Nations unies pour le droit à l'alimentation, M. Olivier de Schutter, relatif à la politique de l'Union européenne quant aux biocarburants. Une copie du rapport est distribuée pour information aux délégués. La Présidente estime qu'il s'agit d'un sujet important qui porte sur la renégociation de la directive européenne en matière des biocarburants et qui sera non seulement soulevé par la société civile au Luxembourg mais également discuté au sein de l'Union européenne. Dans ce sens, il sera intéressant de connaître la réponse luxembourgeoise à la lettre du rapporteur.

Il est proposé d'approfondir ce sujet et de l'inclure à l'ordre du jour de la prochaine réunion. A ce sujet, elle suggère d'inviter M. Tom Eischen de la Direction de l'énergie. Le délégué du Ministère de l'économie s'est proposé de transmettre l'invitation à M. Eischen.

Une discussion approfondie sur le sujet des biocarburants au sein du Comité interministériel permettra également, dans le cadre de la cohérence des politiques, de montrer que le Comité est engagé et disposé à préparer une réponse coordonnée. Dans le passé, le gouvernement a souvent été dans la position défensive lorsqu'il a dû faire face à ce genre de sujet. Le sujet des « biocarburants » sera en quelque sorte une première étape pour mettre en place une méthode de travail du Comité.

- FAO

Au sujet de la prochaine Conférence générale de la FAO qui se tiendra à Rome le 15 juin 2013, le délégué du Ministère de l'Agriculture informe que le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural, M. Romain Schneider, y participera. A cet effet, la Direction de la coopération préparera une note au dossier sur les activités de la Coopération

luxembourgeoise avec la FAO, ainsi que quelques points d'intervention et fera parvenir le tout au ministère de l'Agriculture.

- Assises 2013 et « Post 2015 »

A la fin de la réunion, la Présidente présente brièvement le déroulement des assises 2013 qui porteront sur le sujet « Post 2015 ». Elles commenceront le 10 septembre prochain par une réception à l'Abbaye Neumünster. Les débats des assises se poursuivront le lendemain au Centre de conférence au Kirchberg avec comme orateur principal, le Commissaire européen pour le développement, Andries Piebalgs. Elles s'achèveront le 12 septembre en fin de matinée. Cette dernière journée sera réservée aux ONGs pour leur table ronde.

La Présidente note que le sujet de l'après 2015 figure actuellement à l'ordre du jour des grands rendez-vous européens et onusiens. Ceci s'explique notamment par le fait que la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) ne sera pas atteinte d'ici l'année 2015 et qu'à cet effet la communauté internationale devra se préparer sur les prochaines étapes après 2015. Les discussions devront être achevées d'ici la fin de l'année 2015, donc à la fin de la prochaine Présidence luxembourgeoise. La direction de la coopération pour sa part participera à ce débat en étroite coopération avec le Ministère du développement durable.

Les débats porteront également sur l'héritage de la conférence de Rio et les nouveaux objectifs du développement durable qui seront valables pour tous les pays. Autres sujets faisant partie de la discussion globales sont les nouveaux modes de financement pour le développement, les fuites de capitaux, le secteur privé ou encore la facilitation des investissements.

La Présidente informe le Comité qu'une conférence relative au « Post 2015 » aura lieu le 16 mai prochain avec les ONG luxembourgeoise. En outre, elle propose de diffuser au cours des prochaines réunions du CID quelques documents relatifs au sujet « Post 2015 ».

Le délégué du Ministère de la famille informe la Présidente qu'il participera très prochainement à la Conférence de suivi du Caire sur le développement de la population. Comme cette conférence impliquera également le développement durable et la coopération au développement, le délégué se propose de faire un rapport à la Présidente.

La déléguée du Ministère de l'égalité des chances rajoute que l'institut européen pour l'égalité des femmes a publié une étude sur le genre et le changement climatique, étude qui sera distribuée prochainement aux membres du CID. A ce sujet, la Présidente informe que la coopération luxembourgeoise soutient un projet au Vietnam avec l'ONUFEMMES qui porte sur ces deux sujets.

<p>Pour mémoire, la prochaine réunion du CID se tiendra le Vendredi, 14 juin 2013 à 10h00</p>
--

Document(s) distribué(s) :

Par le MAE :

- Rapport du Rapporteur spécial des Nations unies pour le droit à l'alimentation, M. Olivier de Schutter, relatif aux biocarburants